

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
N.I.F 09.9028019036617

ولاية المسيلة
مديرية الأشغال العمومية
رقم التعريف الجبائي 09.9028019036617

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de M'sila, Informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°29/2025 paru dans les quotidiens nationaux : " الوسط " en langue arabe et " LE REDACTEUR " en langue française le : 21/12/2025, pour le Pojet :

Intitulé de l'Opération : Réalisation Construction et Extention de l'Aérodrome de Boussaada (Ain Eddis) à M'sila.

LOT: Réalisation de l'Eclairage Public en LED de la Déviation de la route d'Accès à l'Aérorome de Boussaada (Ain Eddis) .

La procédure d'évaluation des offres (techniques et financières) faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donnée lieu aux résultats suivants, Que le Lot est attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise	Montant du Marché Après Correction(DA)	Délais	Note Technique /100 points	Offre Financière
EURL SOLAREX Gérant :DILMI AISSA , Local n°10 Cité 579 Lgts -M'sila - NIF : 002128056503798	52.999.030.00	05 Mois	91	Moins Disant parmi les Qualifiées Techniquement

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'sila, ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Le Directeur